

Votre Agent Général  
**M BEGUINOT HERVE**  
ROND POINT DU PEROLLIER  
29 CHEMIN DE VILLENEUVE  
69130 ECULLY

 **0437502880**

 [AGENCE.BEGUINOT@AXA.FR](mailto:AGENCE.BEGUINOT@AXA.FR)

N°ORIAS **08 045 454 (HERVE  
BEGUINOT)**

Site ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)



**Assurance et Banque**

SASU VERTACO  
560 CHEMIN DE LA COMBE CHAMPOT  
38780 PONT EVEQUE

### Votre contrat

**Responsabilité Civile Entreprise**  
Souscrit le 01/06/2023

### Vos références

Contrat  
**11116430404**  
Référence client  
**6013767404**

Date du courrier  
**02 avril 2024**

## Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD atteste que :  
SASU VERTACO  
560 CHEMIN DE LA COMBE CHAMPOT  
38780 PONT EVEQUE

Est titulaire du contrat d'assurance n° **11116430404** ayant pris effet le **01/06/2023**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

- Prestations de services pour toutes interventions difficiles sur corde/en hauteur  
notamment :

- travaux en milieu naturel dont élagage
- nettoyage, démoussage
- pose d'antennes
- pose de systèmes anti-volatiles
- mise en sécurité contre les chutes en hauteur
- mise en place de filets et de bâche
- arrêt neige et déneigement de toiture
- contrôles et inspections sans préconisation ni conseil
- installation de zinguerie , remplacement de tuiles, purges de façades
- petits travaux de bricolage en reprise et réparation sans intervention sur les lots techniques à savoir : plomberie, sanitaire, électricité, chauffage.

A L'EXCLUSION DE TOUS TRAVAUX RELEVANT DE L OBLIGATION D'ASSURANCE VISEE  
PAR L 241-1 DU CODE DES ASSURANCES.

A L'EXCLUSION DE TOUTES PRESTATIONS DANS LES SECTEURS SUIVANTS : OIL&GAZ,

**Vos références**

Contrat

**11116430404**

Client

**6013767404**

AERONAUTIQUE, SPATIAL, NUCLEAIRE, EQUIPEMENT MEDICAL, AUTOMOBILE, MILITAIRE, ATOMIQUE, PETROCHIMIE ET PLATEFORMES/INSTALLATIONS OFF-SHORE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **02/04/2024** au **01/01/2025** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 02/04/2024

Guillaume Borie  
Directeur Général Délégué



**Vos références**

Contrat

**11116430404**

Référence client

**6013767404****Montants des garanties**

<b>Nature des garanties</b>	<b>Limites de garanties en €</b>
<b>RC Avant livraison des produits ou réception des travaux</b>	
<b>Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :</b>	<b>9100000 € par sinistre</b>
Les dommages corporels	9100000 € par sinistre
Les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que les bien confiés)	2 000 000 € par sinistre
Les dommages immatériels non consécutifs	250 000 € par sinistre
Les dommages aux biens confiés	150 000 € par sinistre
<b>RC Après livraison des produits ou réception des travaux</b>	
<b>Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :</b>	<b>2 200 000 € par année d'assurance</b>
Les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 200 000 € par année d'assurance
Les dommages immatériels non consécutifs	200 000 € par année d'assurance
Les frais de dépose / repose (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
Les frais de retrait (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
<b>Autres garanties</b>	
<b>Risques environnementaux - de pollution</b>	<b>750 000 € par année d'assurance</b>
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont:	750 000 € par année d'assurance
Le préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100 000 € par année d'assurance